

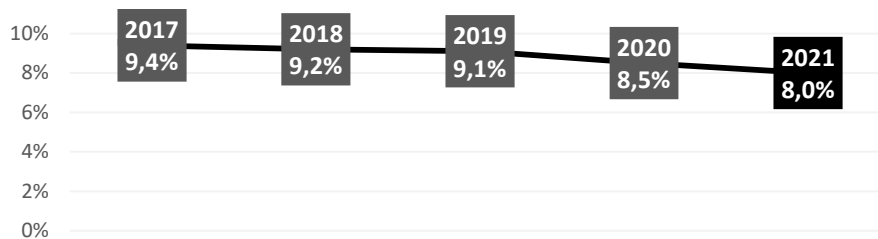
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'écart salarial diminue à 8,0%

Bruxelles, le 6 juin 2023 – La différence de salaire entre les femmes et les hommes continue à se réduire lentement. Corrigé pour la durée de travail, l'écart salarial moyen est désormais de 8,0%. Sans correction pour la durée de travail, le salaire annuel brut moyen des femmes est 21,0% moins élevé que celui des hommes. Le travail à temps partiel est l'une des causes principales de l'écart salarial. Ce sont les ouvrières du secteur privé qui connaissent plus grand écart salarial : 20,5%.

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes présente les nouveaux chiffres de l'écart salarial basés sur les données complètes de 2021 de l'Office national de sécurité sociale (ONSS). En 2021, l'emploi et les salaires ont augmenté par rapport à 2020.

Evolution de l'écart salarial



Source : ONSS (calcul IEFH)

Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, commente : « *Les chiffres évoluent dans la bonne direction. Pour de nombreux indicateurs, nous observons une diminution d'un demi-point de pourcentage. Au vu de l'évolution des années précédentes, nous pouvons qualifier cela de « bonne année ». Bien entendu, cela n'enlève rien au fait qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre l'égalité salariale. Adopter une politique volontariste est donc essentiel afin de combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes* ».

Ce sont les ouvrières du secteur privé qui connaissent plus grand écart salarial : 20,5% (44,1% sans la correction pour la durée du travail). Point positif : alors que l'écart salarial pour cette catégorie tendait à s'accroître ces dernières années, il repart de nouveau à la baisse. Michel Pasteel souligne : « *Les ouvrières constituent un groupe socioprofessionnel particulièrement vulnérable. Pensons, entre autres, aux aides ménagères, aux aides de cuisine, aux ouvrières de production... Dans ces métiers, on rencontre plus fréquemment des formes de contrats précaires, des temps partiels et des conditions de travail pénibles. Les salaires peu élevés engendrent également un risque accru de précarité. Il est assez encourageant que l'écart salarial diminue pour cette catégorie de travailleuses* ».